



Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire 2004

EAUBONNE Lundi 6 juin 2005 à 19 heures 30.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés. (liste des participants en annexe).

Plus de 1/3 des établissements équestres affiliés FFE 2004 et 1/3 des licenciés 2004, à jour de la cotisation FFE 2005 étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral, d'activité et bilan financier de l'assemblée générale ordinaire 2003,
- Approbation du rapport moral et d'orientation du Président,
- Rapport d'activité de l'exercice 2004,
- Approbation du rapport financier du Trésorier,
- Présentation des actions envisagées en 2005,
- Adoption du budget prévisionnel 2005, quitus au Comité Directeur,
- Elections Président et Membres du Comité Directeur,
- Réponses aux questions diverses (Seules les questions diverses formulées par écrit et expédiées au plus tard le 01/06/2005, date de La Poste faisant foi, seront étudiées).

RAPPORT MORAL

A 19 h 30, Le Président du CDEVO, Christian LIBES ouvre la séance :

Je vous souhaite la bienvenue et je suis particulièrement heureux de constater l'intérêt et la participation dont vous faites preuve. C'est, pour nous, un encouragement et un soutien certain.

Cette assemblée générale se tient avec un fort retard du aux soubresauts et contradictions des équipes fédérales et suite aux indications et relances du CREIF. Dommage car, prochainement, nous serons amenés conformément à la Loi sur le Sport à adopter de nouveaux statuts, et pour cela, convoquer une nouvelle assemblée générale avant la fin de l'année ! Temps, énergie et argent perdus !

Pour nous Val d'Oise, l'olympiade a été bonne, comme vous pouvez le constater sur le tableau joint, les résultats qualitatifs et quantitatifs sont en nette augmentation.

- Détail en annexe 1 : L'Équitation Val d'Oisienne, une activité qui galope...

Nos liens avec les services du Conseil Général du Val d'Oise et les différents services de l'Etat sont excellents et constructifs. Le soutien du Comité Départemental Olympique et Sportif parachève cette toile tissée depuis ces dernières années.

A l'intérieur de l'équipe du CDEVO, emmenées par la commission de CSO, les autres spécialités tournent bien, avec cependant une faiblesse interne de communication avec les commissions de tourisme équestre et poneys.

Alain CHASPOUL, cadre technique, assure l'information générale et le technique dans tous les domaines, au mieux de ses capacités.

Pour toute suggestion, tout problème, tout besoin nous avons été à l'écoute et répondu immédiatement.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

La nouvelle olympiade, déjà entamée permet, tout d'abord, d'espérer le choix de Paris pour les prochains Jeux Olympiques de 2012 et un éclairage particulier et privilégié pour l'équitation avec une ambition de notre temps et des hommes neufs.

Sur le plan départemental, avant de vous proposer la lecture de la "profession de foi" des membres de l'équipe qui se présentent à vous, j'attire l'attention des Responsables d'établissements et enseignants sur les quelques points à améliorer :

- Respect rigoureux des calendriers des compétitions après parution et (Le calendrier des compétitions échappe au département et à la région, tout est centralisé à FFECLUB), en conséquence il est indispensable d'améliorer la coordination et la communication interne entre quelques clubs,
- Participation plus chaleureuse à nos opérations collectives : Soirée de rentrée, Soirée des Champions, carrousels...,
- Intégration, pour tous les responsables de clubs non diplômés, aux possibilités des validations des acquis de l'expérience (VAE), Madame Odile URBANIAK présente ce soir, va vous exposer, ce dossier. A l'issue de ce processus de validation, avec la DDJS 95, contrôle des centres équestres sans personnels qualifiés,
- Développement d'activités nouvelles et émergentes, sources de clientèles de loisirs : Attelage, voltige, circuits de randonnées, équitation Camargue, TREC... Tout cela avec un calendrier annuel.

Avant de passer la parole à Madame Catherine JOETZJER Secrétaire Générale, Brigitte GRENADOU Trésorière Générale et Patrick PAPON Expert Comptable et aux Présidents de Commissions, je tiens à adresser de chaleureux remerciements à tous ceux qui ont participé et fait le CDEVO ces dernières années, sans oublier tous les juges, présidents de jurys, chronométreurs, commissaires et bénévoles à qui nous devons beaucoup et qui sont des exemples à citer à nos jeunes cavaliers.

Je salue particulièrement les Membres présents et invités :

Thierry DANGELO Inspecteur représentant Mathias LAMARQUE Directeur DDJS 95, Odile URBANIAK Conseillère Technique Sportif,
 Albert GOLDSCHIMD Président du CDOS 95,
 Serge LECOMTE Président de la FFE,
 François LUCAS Président du CREIF,
 Jacques VEDEAU Président du SEVO,
 Marc LHOTKA Président CRTEIF représenté par Hélène SUZANNE.
 Didier LE ROCH Président CDTE 78,
 Gérard MEYER Coordinateur Poneys CREIF,

Je remercie tout particulièrement nos Représentants Institutionnels (CG 95, DDJS 95, DRIAF, CREIF, FFE), qui nous ont fait confiance et soutenu ces dernières années et à qui je demande la même compréhension pour l'olympiade qui vient.

Membres excusés :

François SCHELLIER, Député et Président du CG 95,
 Christophe DURAND, Président de la Commission de l'Education et du Sport CG 95, Président du CFIDAS,
 Thierry SIBIEUDE, Président de la Commission Environnement CG 95,
 Messieurs François JOLLIVET, Alain HERBET Service de l'Education et du Sport CG 95,
 Dominique DETROIT service de l'environnement CG 95,
 Madame GESLAIN LANEELLE Directrice et Monsieur MATHERON DRIAF,
 Francis LEFEVBRE Directeur DDAF 95,
 Etablissement public des Haras Nationaux des Bréviaires,
 Dominique GUYON Directeur CDFAS,
 Richard DROUIN Technicien Maison de l'Elevage Ile de France,
 Patrice MARCHAND Président du PNR Oise Pays de France,

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Messieurs Gérard CLAUDEL Président, Thierry COT Directeur du PNR du Vexin Français :
Yann ULLIAC Directeur MSA 95,
Hervé COLOSIER Président de l'association des Amis du Bois de Cergy,
Didier MAMIS Directeur DDSV 95, Anne Claire LOMELLINI Responsable Santé Animale,
Bernard PAVIE Président du CNTE FFE,
Monsieur LERARE, Conseiller pédagogique Inspection Académique,
CDTL 95 : Philippe SUEUR Président, Catherine CLERET FAILLE Directrice,
Pierre CATIER Président CDE 78,
Christian MOURJET Président association AREJ,
David GALPIN services DCCRF,
Didier DUTOUR ONF 95,

Les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité le procès verbal (rapport moral, compte rendu d'activité et rapport financier) de l'assemblée générale ordinaire du 19 janvier 2004 au siège social à Eaubonne.

Les différentes opérations conduites et leurs bilans vont être décrits par Catherine JOETZJER Secrétaire Générale du CDEVO et les différents Présidents de Commissions.

Quorum : 54 établissements pour un total de 84 établissements adhérents à la FFE en 2004 et porteurs de 5 976 voix pour 9 231 licences 2004 sont présents ou représentés à cette Assemblée Générale.

Notre Assemblée Générale a pour objet de résumer l'année pour rendre compte de l'exercice écoulé et aussi de répondre aux questions et suggestions de chacun. Nous sommes là pour vous entendre.

RAPPORT D'ACTIVITES

(exercice du 01/09/2003 au 31/08/2004)

Présenté par Catherine JOETZJER, Secrétaire Générale du CDEVO :

Le Comité Directeur félicite les responsables d'établissements formateurs, les enseignants, et rappelle les principaux résultats des compétitions des équipes et cavaliers individuels qui ont représenté par leur performance, notre Département.

Un grand nombre de disciplines ont été récompensées aux niveaux départementaux et nationaux, les résultats des cavaliers Val d'Oisiens en Championnats Equestres 2004. Nos représentants ont obtenu : 83 médailles d'or, 68 d'argent, 55 de bronze.

- Détail en annexe 2 : Résultats en championnats 2004 des cavaliers du Val d'Oise.

Les licences en Val d'Oise :

La FFE enregistre un nombre de 484 760 licences, progression de + 4. 71 %. Pour notre département :

Licences fédérales 2004 :

Hommes seniors :	751	Juniors :	1 204	Total :	1 955
Femmes seniors :	1 758	Juniors :	5 553	Total :	<u>7 311</u>
		Total licences 2004 :			9 266

Soit une progression de 4. 25%

Population Val d'Oise : 1 105 464 (1999), taux de pénétration de 8. 38%.

Licences compétitions :

	2003	2004	% progression
Licences PRO 1 :	3	2	- 33 %
Licences PRO 2 :	55	35	- 38 %
Licences Amateur 3 :	149	141	- 5 %
Licences Amateur 4 :	355	343	- 3 %
Licences Club :	840	933	+ 11 %

Formations professionnelles :

- Candidats reçus au BEES 1 : 3, en cours de formation : 5,
- Formations ATE : 1, Guide de Tourisme Equestre : 1,
- Formations BAP : 4.

"CLUB 95" "Elite" ou "Promotionnel" du Val d'Oise en relation avec le Conseil Général :

C'est un label décerné à des clubs associatifs, agréés Jeunesse et Sports, particulièrement représentatifs du département au travers des résultats. Ce label est annuel et permet à l'association de bénéficier d'aides spécifiques. Pour l'année 2004, ont été promus pour la seconde fois, Club élite : le CERCLE HIPPIQUE de L'ISLE ADAM PARMAIN, dirigé par Françoise BRIEUSSEL et club promotionnel : l'Association SPORTIVE EQUESTRE de la CHEVEE, dirigé par Claude PANIER à VALLANGOUJARD.

Les aides du Conseil Général du Val d'Oise au sport équitation :

1 - Encouragement aux sportifs de haut niveau, inscrits sur la liste ministérielle : Matériel sportif onéreux,

Ont bénéficiés des aides : 2004 : T. Berteaux, M. Meunier, Chloé Pradayrol, 2003 A. Domange, M. Pfeiffer, L. Michaud, C. Daniel, V. Fouque, 2002 : J. Lamantia, C. Meriaux.

2 - Comité Départementaux :

- Aide à la masse salariale du poste du Cadre Technique

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

3 - Club associatif et agrée Jeunesse et Sport :

A/Club 95 : Club élite ou promotionnel,

C/ Fonctionnement,

E/ Soutien à l'organisation de manifestation sportive,
lourd)

B/ Matériel, fourniture, travaux bénévoles,

D/ Achat de matériel collectif (petit matériel),

F/ Achat de matériel onéreux (investissement

Total des aides par années :

2001 : 1 273. 59 €

2003 : 44 683. 00 €

2002 : 35 788. 00 €

2004 : 52 351. 68 €

Les aides du Ministère de la Jeunesse, des sports et de la Vie associative :

Chaque année, les clubs associatifs agréés peuvent déposer un dossier de demande de subvention FNDS, sur projet en fonction de thème défini par l'Etat.

Le CDEVO reçoit des aides sur des projets spécifiques : La formation, le développement, soutien aux actions du CTD, détection, handicap...

Les structures équestres du Val d'Oise affilié à la FFE :

	Total	Progression
Saison 2002 :	77	+ 8%
Saison 2003 :	85	+ 14%
Saison 2004 :	88	+ 3%

La famille des établissements équestres grandit :

- Centre équestre Le Plessis Bouchard à Le Plessis Bouchard, dirigeant J. Claude AUBERT,
- SARL BLJ à Vienne en Arthies, Dirigeante Laurence GOULET GONSARD,
- SARL Le Centaure à Vigny, Dirigeant Jean Michel JORELLE,
- SARL SEMTA ESPRIT CHEVAL à Cergy Pontoise, dirigeante Nadine GARCIN,
- Ass ACP GERICAULT à Epinay Champlatreux, dirigeant Gérard OHAYON,
- SARL Les Praires de Bertinval à Chaumontel, dirigeante Sylvie CHARLIER,
- Ass. JUMP AUTREMENT à L'Isle Adam, dirigeant Philippe BAYLE,
- EARL Ecuries de la Fontaine à Saint Martin du Tertre, Dirigeant Antoine CHAUVET,

Les structures qui ne sont plus affiliées en 2004 :

- SARL Frédéric BOILEVIN à Mareil en France, dirigeant Frédéric BOILEVIN,
- Ecurie de la Forêt à L'ISLE Adam,
- Vexin Pleasure Horse à Nucourt, dirigeante Sophie LEREBOUR,
- Centre équestre le Rondo à Argenteuil, dirigeant Laurent PEYRAMAURE,
- Ass. Les Attelages Franciliens à Labbeville, Dirigeant Alain CHOUZENOUX

Les manifestations officielles en Val d'Oise FFECOMPET (GICE) (01/01/04 au 31/12/04) :

- CSO : 14 compétitions (2 PRO 1, 9 PRO 2, 3 amateurs 4/3)
- Dressage : 5 compétitions (amateurs 4/3)
- Hunter : 3 compétitions (amateurs 4/3/PRO)
- Attelage : 1 compétition (amateurs 4/3)
- Endurance : 2 compétitions (amateurs 4/3)

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Les manifestations officielles en Val d'Oise CLUB & PONAM (01/09/03 au 31/08/04) :

- CSO : 38 compétitions départementales
- Dressage : 9 compétitions départementales
- Hunter : 5 compétitions départementales
- CCE : 8 compétitions départementales
- Attelage : 10 compétitions départementales
- Polo : 4 compétitions départementales
- TREC : 2 compétitions départementales
- Carrousel : 1 compétition départementale
- PMG : 2 compétitions départementales
- EQUI FUN : 2 compétitions départementales

Les challenges du Val d'Oise :

- CSO CLUB : 14 compétitions 1 313 participations,
- CSO FFECOMPET : 5 compétitions 107 participations,
- Dressage CLUB : 5 compétitions 566 participations,
- Dressage FFECOMPET : 4 compétitions 134 participations,
- Hunter : 0 compétition
- Poneys : 0 compétition
- CCE CLUB : 6 compétitions 185 participations,
- TREC 0 compétitions

Les concours d'entraînements :

17 manifestations de type "Entraînement" ont été organisées toutes disciplines confondues et annoncées. La poursuite de ce genre de manifestations reste à débattre pour des raisons de sécurité.

Le Comité Directeur du CDEVO :

Le Comité Directeur s'est réuni en date des 22/09/2003, 15/12/2003, 27/04/2004 et le 12/07/2004. Les réunions de Comité Directeur du CDEVO sont importantes pour la vie de notre département. Les décisions y sont prises collectivement et les affaires en cours mises à la connaissance de tous. La démission de Madame Isabelle IVANCE, membre du Comité de Tourisme équestre a été reçue le 27/12/2003.

Certainement contraignant pour chacun, il est obligatoire d'avoir le quorum chaque fois. Les absences régulières de certains mettent en position difficile les membres présents d'où le rappel du droit. Le droit associatif stipule : article 7 "Tout membre du Comité Directeur qui aura, sans excuse acceptée par celui-ci, manqué à trois séances consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire". (Décret N°85-236 du 13/02/1985 modifié par le décret N°95-1159 du 27/10/1995).

Le CDOS 95 :

Un nouveau Président du CDOS 95 a été élu, nous avons le plaisir de saluer Monsieur Albert GOLDSHMID.

Remise des médailles : Chaque année le Comité Départemental Olympique et sportif du Val d'Oise récompense les jeunes champions de tous les sports. L'Équitation a été particulièrement représentée au printemps pour les médailles des benjamins, minimes et cadets.

Les seniors sont récompensés par le Conseil Général du Val d'Oise, le mode d'attribution des médailles a été modifié pour ne retenir que les performances des cavaliers internationaux, ce qui écarte tous les cavaliers amateurs et nationaux.

Nous sommes heureux de constater, chaque année, la reconnaissance de la qualité de nos champions par le mouvement Olympique et Sportif Départemental.

Détail en annexe 3 : Médaillés 2003 CDOS 95,

Participations aux Jeux du VAL d'OISE 2004 à Franconville : La discipline équitation a été représentée par le centre équestre des Montfrais.

Equitation scolaire 2004 :

8 établissements ont bénéficié cette année de la subvention DRIAF attribuée à 11 classes de l'Education Nationale. La somme globale distribuée est de 5 030. 85 €

28 classes au total ont fréquenté les centres équestres Val d'Oisiens pour les classes primaires. Pour 2005, l'aide aux centres équestres de la DRIAF pour accueillir des classes primaires est supprimée.

Détail en annexe 4 : Répartition subvention DRIAF (Chapitre 44-80 Article 70) année 2003 – 2004.

Le bureau et secrétariat du CDEVO :

Il est demandé aux responsables de centres équestres de développer leur équipement informatique et liaison Internet et de communiquer au maximum par cet outil.

Dans un avenir proche, comme le CREIF, les informations départementales vous seront transmises par mail.

Le dernier lundi de chaque mois reste consacré aux rencontres conviviales et permanences du Président.

Projet stade équestre départemental :

Ce projet est reporté sur la prochaine olympiade.

La Communication :

Les communiqués de presse sont transmis à la presse régionale le lundi avant 12 heures : L'ECHO, LE PARISIEN, LA GAZETTE, VAL D'OISE MAG... Les différentes manifestations sont annoncées et couvertes.

Le site du Conseil Général indique la liste de tous les établissements du département, le calendrier des manifestations du Val d'Oise. Tous les mois, INFOS CREIF informe les Clubs de la vie mensuelle équestre du Val d'Oise.

En 2004, un accord a été pris avec "Radio Enghien" pour une émission mensuelle sur l'équitation le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9 heures à 10 heures.

La création d'un site Internet du CDEVO est à l'étude et permettra une diffusion d'information à l'attention du grand public et des centres équestres.

Salon du Cheval 2004 à PARIS :

Le Val d'Oise et ses centres équestres ont été représentés au Salon du Cheval 2004 à Paris sur le stand collectif du CREIF, en partenariat avec les autres départements nous avons diffusé les publicités des clubs. Encore merci aux bénévoles : Christiane BOSCH, Caroline CHASTEL et Lucienne MARCHAND.

Nous remercions tous les centres équestres qui ont joué le jeu de la communication et la promotion de leurs établissements.

Pour 2005, nous sommes dès maintenant candidats à renouveler notre partenariat avec le CDTL 95 pour un stand spécifique Val d'Oise.

Le guide PONEYS et CHEVAUX en VAL D'OISE 2004 :

Il n'y a pas eu de parution en 2004 du guide de nos centres équestres en raison des élections tardives du CDEVO. L'édition 2005 est en préparation, je vous invite à nous fournir le plus rapidement la fiche de renseignements de votre établissement. La parution est prévue pour août 2005.

La promotion et diffusion sont assurées par :

- Le CDTL, dans tous les salons où il est représenté,
- Les offices de tourisme et les syndicats d'initiative du Val d'Oise,
- Le CDEVO au travers de toutes ses actions (secrétariat, salons, concours...),
- Les services municipaux des grandes cités.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Le matériel du CDEVO, mis à disposition des établissements équestres :

Le prêt de matériel est une aide indispensable aux établissements organisateurs. Pour l'animation avec le matériel de sonorisation, de sécurité pour les fiches, de qualité pour les cellules CSO...et pour tous les clubs qui débutent dans l'organisation de concours ou avec un calendrier peu fréquent.

En 2004, ont été achetés : 2 chronomètres cavaliers pour le CCE, de 2 lices de dressage et de 2 jeux de lettres, un brancard de secours pour les manifestations.

Les demandes de réservations sont enregistrées par ordre d'arrivée et de paiement de la caution et location. Les tarifs de location, dans le souci d'être favorable aux clubs, ont été pratiqués à 50% du prix des loueurs. Il est demandé un dépôt de caution au 1^{er} septembre de l'année sportive d'un montant de 500. 00 € au CDEVO (ce chèque sera détruit en fin d'exercice). Cela afin d'éviter la répétition de chèque à chaque location.

La location de matériel à un Organisateur externe au Val d'Oise est 50% plus chère que les tarifs annoncés. Alain CHASPOUL est chargé du suivi du matériel et des locations. Le matériel est stocké auprès de responsables chargés de la surveillance, des cautions et locations.

Il est malheureusement constaté des sources de mécontentement et attitudes égoïstes : Retards des retours, matériel sales, détériorations, pertes par non-surveillance...

Détail en annexe 5 : Prêt ou location de matériel.

Synthèse des activités des commissions du CDEVO :

Commission de Concours Complet : Présidente : Sophie POTIER

La commission s'est réunie régulièrement cette année. Le nombre de partants dans l'ensemble des épreuves et des concours en 2004 est en augmentation. Les clubs extérieurs au Val d'Oise deviennent réguliers.

Sur le support des épreuves SIF CLUB, ont été proposé des épreuves qualificatives et championnats en épreuves chevaux et poneys.

Afin de prendre en compte l'ensemble des épreuves courues sur le département (organisée tardivement au printemps) des cavaliers en challenge départemental, il a été proposé de récompenser les cavaliers, à la Soirée des Champions du CDEVO, avec une année de retard.

Les sites actuellement organisateurs sont BETHEMONT la FORET Val Kalypso, MERIEL et MAFFLIERS. Nous encourageons les clubs qui ont des possibilités de construction d'un parcours à nous aider.

La commission remercie chaleureusement la sellerie Cheval Sourire à Osny pour le partenariat signé pour les challenges 2003, 2004 et 2005.

Il a été 2 chronomètres poignets pour les cavaliers. Ce matériel est à la disposition de tous.

Actions de formations : Voir commission formation.

Commission C.S.O : Président : Jean Louis BUSSEREAU

La commission se félicite des résultats de la discipline en 2004. Le nombre d'organisateur GICE et SIF sont en augmentation ainsi que le nombre de partants par épreuves.

Les résultats des cavaliers en championnats départementaux, régionaux et nationaux confirment la qualité de nos concours.

Ainsi, la majorité des organisateurs joue la carte qualité au travers des services du Chef de Piste officiel et l'utilisation du chronomètre électrique. Le CDEVO soutien ce label qualité par la participation au frais de jurys à hauteur forfaitaire de 80. 00 €, quand l'organisateur utilise un jury officiel, le chronométrage électrique et un commissaire au paddock.

Il a été organisé 2 challenges départementaux support de championnats.

- Challenge CLUB (E1/2/3) : 14 qualificatives et finale le 28/03/04 sur le terrain de l'association Gilfran à L'Isle Adam. Un nombre de partants en augmentation sur l'ensemble des épreuves officielles SIF.
- Challenge GICE (Amateurs 4 et 3) : Couru sur 4 qualificatives et finale le 19/09/04 à L'Isle Adam Saint Antoine. L'initiative de ce challenge est de favoriser le nombre de partants sur nos concours. Ce challenge 2004 a souffert d'un manque de participation des cavaliers et peu d'organisateur ont programmé des épreuves GP amateurs 4 ou 3. Beaucoup de cavaliers et d'entraîneurs

sollicitent le maintien de ce challenge, en raison du peu de participation et des charges il est utile de s'interroger sur la dynamique à donner à ce championnat.

Pour 2005 ces 2 challenges sont reconduits, pour le challenge "CLUB", support E1/2/3 ensemble des épreuves officielles. Le Challenge FFECOMPET "Amateur 3 et 4" reste identique.

Nous attirons l'attention des Organisateurs de manifestations sur la qualité des concours : Terrain, stationnement, plan de piste, qualification des jurys, sécurité du public... La qualité de nos concours doit retenir sur notre territoire les écuries attirées par des concours courus à la périphérie du Val d'Oise. De très gros progrès d'accueil et de qualité ont été déjà appréciés de tous

En direction des enseignants et cavaliers, plusieurs journées de formation ont été organisées, voir compte rendu commission de formation.

En 2004, il a été acheté un nécessaire de secours (brancard, matelas gonflable...) mis gratuitement à disposition des organisateurs et d'un porte-voix pour les paddocks.

Le CDEVO en contact permanent avec la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, prolonge le projet de réaménagement du stade équestre du Bois de Cergy. Ce site au passé élogieux est aujourd'hui abandonné par les compétitions équestres. Il a été proposé de supprimer le paddock dans la partie supérieure, la coupure en partie de la piste principale afin de mettre le paddock en bas. Revoir la qualité du sol. Ce projet a pour objectif de pouvoir organiser, en attendant des structures plus adaptées aux exigences de la compétition moderne, des championnats départementaux voire régionaux.

Commission de Dressage : *Président Gilbert POUMIER*

Pour 2005, en accord avec Françoise BRIEUSSEL retenue par des obligations, Gilbert POUMIER prend la présidence de la Commission jusqu'à l'assemblée générale.

La Commission a proposé aux établissements le challenge départemental de dressage avec 2 niveaux :

- Challenge CLUB (E1/2/3) et épreuves D et C : 4 qualificatives et finale le 21/03/04 sur le terrain de l'Ecole d'Equitation de la Forêt à Andilly. Le nombre général de partants est en nette progression en comparaison de 2003.

Les résultats 2004 en championnats départementaux, régionaux et nationaux sont excellents (Voir annexe 2).

- Challenge GICE Amateurs 4 et 3 : Couru sur 4 qualificatives et finale le 11/11/04 au CHIAP à L'Isle Adam. En raison du nombre réduit de partants, la commission ne reconduira pas ce challenge en 2005.

Les cavaliers de dressage niveau Amateur 4 à PRO 1 sont aussi performants, nous ramenons de nombreuses médailles d'Or dans les différents championnats.

Il a été acheté 2 lices de dressage avec pieds aluminium et barre d'obstacles de 4 mètres et jeux de lettres. Le choix du matériel (barres et pieds alu) est du à la détérioration rapide dans les transports.

Pour 2005, le challenge Club sera reconduit et des actions de formations en direction des enseignants seront réparties sur 3 journées avec Serge CORNUT (voir commission formation).

Commission Poneys : *Présidente : Anne - Marie KRAMP*

Pas de compte rendu.

Commission Polo : *Président Philippe LABRE*

Pas de compte rendu.

Commission Endurance :

La commission s'est désorganisée en 2003. Le CDEVO est heureux de soutenir la promotion de deux concours à Vigny sous le couvert de l'association Hipponice responsable Claudette GARDERET et cette initiative sera prolongée en 2005 par les Ecuries du Centaure Directeur Jean Michel JORELLE.

Un appel à candidature est souhaité pour conduire les actions d'Endurance en Val d'Oise.

Commission Hunter :

Nous saluons le travail de Jean Louis COLOT au sein de la commission régionale. En raison de problèmes de stationnement, le centre équestre de Presles ne reconduira pas ses dates habituelles en 2005. Nous saluons l'initiative de l'association Gilfran à L'Isle Adam de créer une date amateur 3/4 et SIF.

La principale activité de formation et d'organisation de la discipline se distingue à PRESLES chez Jean Louis COLOT. 3 concours GICE et 7 concours SIF ont été organisés à PRESLES et à L'ISLE ADAM Gilfran.

Formations : Voir commission formation.

Commission Amazone : *Président Pierre DARGERÉ*

Pas de compte rendu.

Commission Formation : *Président Christian LIBES*

Toutes les initiatives de formations ont été couronnées de succès, avec un nombre d'enseignants toujours supérieur à nos possibilités d'accueil.

Le Comité Directeur remercie chaleureusement les directeurs de centres équestres qui mettent gracieusement à dispositions leurs installations à l'occasion des différents stages.

Le Comité Directeur salue le soutien et l'implication de la DDJS 95 aux travers de nos actions de formations en directions des enseignants, directeurs de centres équestres et les arbitres.

En raison d'un grand nombre de désistements de dernière minute, des enseignants ou cavaliers inscrits, un certain nombre de personnes ne peut participer.

Cette commission travaille en partenariat avec les différentes commissions du CDEVO.

En CSO, Dans les magnifiques installations du Haras du Lys, 3 journées de stages ont été organisées sous les conseils de Gilbert DOERR et une journée de stage avec Francis REBEL (en collaboration avec le CREIF) ont eu lieu à GENAINVILLE. Nous tenons à saluer le partenariat avec le Haras du Lys et son Directeur propriétaire Daniel LABORDE que nous remercions et félicitons pour la qualité de ses installations.

En novembre 2003, avril et mai 2004, à SANNOIS, le centre équestre le Galop a accueilli une formation avec Jean D'ORGEIX.

Il manque des personnes qualifiées pour les besoins des organisateurs de CSO. Il est utile de former tous les bénévoles utiles à l'organisation de nos concours : Commissaire au paddock, secrétariat de jury, chronométreur, présidents de jurys...

Pour 2005, 7 stages sont programmés avec Gilbert DOERR, 1 journée avec Francis REBEL et formation président de jurys, Chef de piste.

Dressage : Serge CORNUT a encadré 6 stages (Domont, Vallangoujard, Livilliers, Andilly) avec un large public motivé et demandeur. C'est un grand succès, nous saluons les prestations de Serge CORNUT et sa disponibilité.

Pour 2005, 7 journées sont programmées, venez nombreux...

Formation de juges : Les formations pratiques sont organisées à l'occasion des concours CLUB ou FFECOMPET. Le CREIF a organisé une journée de formation le 24/01/04 à Eaubonne. Pour 2005, les formations pratiques et théoriques sont reconduites.

Odile VAN DORN a animé un stage en septembre et novembre 2004 à l'association de la Croix Saint Antoine à L'Isle Adam.

Hunter : Une journée de formation à l'attention des juges et cavaliers a été organisée à Presles le 27/12/03.

CCE : 2 journées à l'attention des enseignants et cavaliers ont été organisées le 13/11/03 à Gouvieux et 04/11/04 à La Courneuve. Initiative nouvelle, pour la dynamique des stages, durant les vacances scolaires, la possibilité de vendre une journée d'entraînement au cross. Beaucoup de participation pour cette première initiative, le 27/02/04 à La Courneuve. Pour 2005, 2 journées à l'attention des "publics stages" et 2 journées pour les enseignants et les cavaliers amateurs 4 et 3.

Attelage : 6 stages de formation ont été organisés, en partenariat avec l'association des Attelages de Conti à L'ISLE ADAM, intervenant Franck DEPLANCHE, ont accueilli des meneurs pour le passage des galops et le perfectionnement technique.

Formation des Dirigeants : En collaboration avec la DDJS 95, le CREIF, une journée d'information sur "L'accueil des publics handicapés en centres équestres" à accueillis plus de 100 personnes le 01/04/04 à Eaubonne. Les intervenants : FFE : Fanny BOUGAUT, Conseiller Technique Fédéral, en charge du Handicap, Fédération Handisport : Jean Paul MOREAU, Jean Bernard GEBERT, Fédération Sport Adapté : Pascal CHUNLAUD, Association AVH : Michel BERTHIER, Délégué aux sports.

Pour 2005, le statut agricole des centres équestres, date à définir.

Formation professionnelle : Formation d'Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE) : le centre équestre des Crêtes à CHERENCE reçoit régulièrement des candidats en préparation aux tests ou de l'examen. La formation sur 300 heures minimum permet de qualifier des personnes pour encadrer la pratique d'extérieur.

VAE : La validation d'acquis de l'expérience :

Possibilités de valider un diplôme professionnel par l'expérience acquise. Le CDEVO en partenariat avec la DDJS 95 et la DRJS Ile de France participe au suivi de candidats possible au BEES 1 ou au BPJEPS.

Commission Animation : Présidente Catherine DI PALMA

La soirée conviviale de la rentrée 2004 a eu lieu à Génicourt le 29/03/03, autour d'un buffet campagnard, regroupant les Responsables d'Etablissements, Enseignants et Arbitres. Pour la rentrée 2005, le projet est une soirée à Corneilles en Vexin le 20/09/04.

Nous saluons la participation de l'association ACAP au spectacle de CARMEN au stade de France en septembre 2003. Plusieurs centres équestres ont participé aux animations de l'église de Jouy le Comte en octobre 2003.

De plus en plus de clubs organisent des animations pour la journée nationale du cheval, ce sont des actions à reconduire en parallèle avec la campagne nationale de communication.

La commission a organisé le championnat départemental de carrousel le 13/06/04 au centre équestre de la Chevée à Vallangouard. De très belles prestations variées et hautes en couleurs et qualités. La vente à des collectivités de ce type de spectacles serait à envisager. Voir C. DI PALMA.

Spectacle son et lumière par l'association du centre équestre la Montagne à Corneilles en Paris le 12/09/04.

La Soirée des Champions du CDEVO 2004 :

Les différentes commissions, sous la coordination de Catherine DI PALMA, Présidente de la Commission Animation, ont organisé la soirée des Champions du CDEVO 2004 à la salle des fêtes de Corneilles en Vexin le 03/04/2004. 800 personnes puis 450 participants ont sportivement soutenu nos champions et participé à la soirée dansante. 125 athlètes ont été médaillés au titre départemental accompagnés de leurs entraîneurs au titre des commissions CSO, CCE, DRESSAGE.

Le programme 2005 sera modifié par un changement de lieu à Andilly le 16/04/05. Tous les Amis pouvant consacrer un moment à la préparation de cette belle soirée conviviale sont priés de se faire connaître, dès maintenant au secrétariat du CDEVO ou auprès de Catherine DI PALMA.

Commission Tourisme Equestre : Président sortant Jean Michel MILLECAMPS.

Compte rendu du rapport moral Assemblée générale CDTE 95 du Président sortant Jean Michel MILLECAMPS :

Que représente en 2004 le tourisme équestre dans notre département ?

A l'examen des effectifs : 838 licenciés en 2004 contre 783 en 2003 et malgré cette progression, on constate que le tourisme équestre demeure une pratique confidentielle au regard des autres disciplines puisqu'il ne représente que 8% des licenciés du Val 'Oise. La proximité de Paris et la très forte urbanisation joue en faveur de la pratique des disciplines dites classiques et favorise de surcroît les migrations hebdomadaires vers la province.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Notre comité Départemental de tourisme équestre est donc un petit comité qui doit adapter ses actions à ses moyens plus que modestes :

- En hommes et en temps : 4 Elus prévus statutairement qui sont des gens actifs et qui disposent donc de peu de temps pour le bénévolat,
- En ressources financières, puisqu'il n'est prévu aucune possibilité de subvention de fonctionnement par le Conseil Général, ni de subvention Etat (FNDS), ni de reversement fédéral de quote-part de licences, sauf établissement de contrats d'objectifs.

Sauf à mettre les comités de tourisme équestres sous la coupe des comités départementaux d'équitation, d'effectuer des demandes de subventions communes et d'accepter une répartition aléatoire et sans doute négligeable des ressources obtenues, il n'y pas de solutions de financement de l'activité des Comités départementaux de tourisme équestres !

A noter d'autre part, que sur 15 structures du département qui délivrent plus de 10 licences de tourisme équestre, 7 d'entre-elles sont en situation de concurrence directe ce qui, vu l'étroitesse du marché, rend les ententes difficiles et la réalisation de programmes en commun très compliqué.

Compte tenu de ce qui précède, l'équipe élue en 2003, qui ne disposait que d'une saison et demie soit 18 mois pour mener des actions en faveur du tourisme équestre dans le département à privilégié deux directions :

- Le tourisme proprement dit et la création d'itinéraires : Actions à long terme (5 à 10 ans) sur les chemins, leur sauvegarde, l'organisation de circuits largement documentés et leur amélioration permanente,
- L'animation de terrain vers les clubs qui ne pratiquent habituellement pas la randonnée.

Lors de l'assemblée générale de janvier 2004, nous avons indiqué qu'un important projet de création d'itinéraires équestres avaient été mis au point et formalisé avec le PNR du Vexin Français, partenaire idéal pour concrétiser la mise en œuvre d'un développement touristique durable (convention d'objectif du 04 septembre 2003). Ce partenariat est une aubaine et une chance pour la tourisme équestre du département.

Entre novembre 2003 et mars 2004, la totalité des chemins ruraux du département ont été recensés, vérifiés sur les cadastres de toutes les villes et de tous les villages du département et vérifiés également auprès du service des impôts et sur le terrain les cas douteux. Ce travail considérable était nécessaire pour établir des tracés dont la pérennité doit être assurée durant plusieurs décennies (utilisation autant que possible chemins dus et ouverts au public).

Ces chemins ont été tracés sur la carte IGN au 25000^{ème}. La collection est détenue par le PNR du Vexin Français et demeure à la disposition de tous.

Sur cette base indispensable, ont été tracés 11 itinéraires de 25 à 30 kilomètres et 6 itinéraires de 12 à 15 kilomètres, présentant un intérêt équestre et touristique.

Environ 80 kilomètres de ces chemins sont venus enrichir le plan départemental de randonnée.

Parallèlement, un recensement complet des ressources touristiques du territoire du parc PNR du Vexin Français intéressant ces itinéraires a été effectué : Monuments, curiosités naturelles, points remarquables... Mais aussi les hôtels, restaurants, gîtes, commerces, points d'eaux utilisables pour les chevaux, points pique-nique mais également les difficultés de terrain, passage dangereux...

Pour chaque itinéraire, un document format A2 et édité que se compose :

- D'un fond de carte (IGN ou fond de carte PNR (décision non prise à ce jour),
- Du tracé,
- Du descriptif complet du tracé et des ses variantes possibles, des ressources touristiques, des renseignements pratiques.

Ce document sera re-maquetté selon les souhaits du PNR du Vexin Français, avec ses propres pictogrammes et fera l'objet d'un tirage limité (quelques dizaines d'exemplaires par circuit).

En effet, l'idée première d'un guidage par GPS est bien maintenue. Elle est opérationnelle à ce jour.

Les tracés sont conservés en base de données sur ordinateur et transférables à tous moments sur un GPS.

Ce système supplantera à brève échéance l'utilisation des cartes papiers, d'autant que les progrès techniques réalisés dans ce domaines sont considérables (pocket-PC, GPS doté de fond de carte IGN, par exemple). Il permet au débutant en topographie de circuler sans se perdre et au randonneur chevronné de profiter pleinement de son voyage.

Le balisage des circuits toujours très coûteux à réaliser et à entretenir est, de fait, devenu inutile.

Un document d'appel de style prospectus et donc destiné à la promotion, vient compléter l'ensemble de ce dispositif. Il sera édité par le PNR du Vexin Français.

Reste à effectuer, principalement, par le CDTE 95, en liaison avec le PNR du Vexin Français et en vertu de la convention d'objectif :

- La recherche et l'aménagement des points de pique-nique,
- La promotion des circuits.

En ce qui concerne le reste du département, hors territoire du PNR du Vexin Français, le recensement des chemins ruraux qui a été effectué demeure une base de travail sérieuse.

D'autre part, une réunion de travail entre les CDTE 60 et 95 (Président Régis ROUDIER) a eu lieu le 10 janvier 2005. Elle était consacrée à l'étude de réalisation de projets en communs, notamment un projet de randonnées qui regrouperait des cavaliers des 2 CDTE (Equi'Oise) et une approche de liaison des itinéraires des deux départements en particulier ceux concernant les PNR du Vexin Français et du PNR Oise Pays de France.

L'animation de terrain s'est concrétisée par l'organisation de 4 randonnées départementales (dont la prochaine prévue le 2 et 3 juillet prochain) qui ont regroupé des clubs ne pratiquant pas habituellement que les compétitions de dressage et d'obstacles : Centre équestre de Livilliers, ASE la Chevée (Vallangoujard), Haras de La Chapelle (Vallangoujard), Association Gilfran (L'Isle Adam) auxquels s'est joint le centre équestre de La Tanière de Le Perchay et des associations d'attelage membres de l'association du cheval de Trait en Ile de France (ACTIF). Ces randonnées ont regroupé environ 60 à 70 cavaliers à chaque manifestation.

Le CDTE 95 a également participé à la journée Nationale de l'Attelage organisée par FFE CNTE avec l'ACTIF, le centre équestre de la Chevée et la Société Hippique de La Tanière de Le Perchay en juin 2004.

Les autres activités de tourisme : Randonnées, TREC, Endurance ont été effectuées à l'initiative des clubs : Mériel, Boisemont, Chérence, Beaumont sur Oise, Vigny, Béthemont la Forêt...

De même pour la formation ATE : Le centre équestre des Crêtes à Chérence et le centre équestre du Laos du Roncerais à Béthemont la Forêt (seuls ces deux clubs disposent d'un guide de tourisme équestre).

En conclusion :

Durant ces deux courtes années, votre CDTE 95 s'est engagé dans un travail de fond dont les avancées, si elles ne vous paraissent pas spectaculaires pour l'instant, sont pourtant considérables.

L'établissement des circuits de randonnées, avec leurs hébergements, leurs curiosités touristiques, leurs intérêts équestres et paysagers constituent un outil de développement pour les professionnels du département qui leur sera précieux dans les prochaines années. Ils leur permettront aussi d'effectuer une très nécessaire diversification de leurs activités.

Quant aux pratiquants particuliers, ils trouveront confortable de voyager à cheval sans avoir le nez dans la carte à tout instant.

Je souhaite ardemment que la nouvelle équipe qui va nous succéder, en plus de son légitime désir de faire plus et mieux, mène ce magnifique projet à son terme.

RAPPORT FINANCIER CDEVO

Exercice du 01/09/2003 au 31/08/2004

Compte de résultats 2004 du CDEVO :

Le rapport financier 2004 est présenté par Brigitte GRENADOU Trésorière Générale et Monsieur Patrick PAPON Expert Comptable société COFIF à Franconville la Garenne.

Convention conclues au cours de l'exercice :

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, modifié par le décret 2002-803 du 3 mai 2002, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code du Commerce.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisés, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, en vue de leur approbation.

Convention conclue avec la FFE :

Personne concernée : Jacqueline REVERDY

La FFE a signé le 15/01/04 avec votre association un contrat d'objectif, relatif aux concours Clubs et Ponam

La charge comptable enregistrée à ce titre dans vos livres pour l'exercice 2003/ 2004 est de 3 000. 00 Euros.

Convention conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Rien à préciser

Convention exclues de la procédure :

Enfin, votre association m'a informé qu'elle a exclu de la procédure prévue à l'article L.612-5 du Code du Commerce, les opérations suivantes, réalisées directement ou par personne interposées entre votre association et l'un des membres de son comité directeur :

Remboursements de frais de déplacements,

Détail en annexe 6 : Bilan actif CDEVO 2004, bilan passif CDEVO 2004, compte de résultat CDEVO 2004.

Participation à la vie fédérale départementale 2006 :

Selon un vote en l'assemblée générale 2002 et confirmé par la réunion de comité directeur du 24/01/05, il a été décidé une participation annuelle pour chaque établissement affilié.

Pour 2006, le montant de la participation à la vie fédérale départementale, est porté à 50. 00 €.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 ☎ 01.39.59.74.02**

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Seuls les membres à jour de cotisation pourront bénéficier des services du Comité Départemental : Participations aux stages, matériel collectif, renseignements....

Budget Prévisionnel 2005 du CDEVO :

Le budget prévisionnel 2005 est présenté par Christian LIBES.

L'assemblée générale donne quitus au Comité directeur pour conduire le budget 2005.

Détail en annexe 7 : Budget Prévisionnel CDEVO 2005.

Elections du Comité Directeur du Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise

Suivant l'article XXXVI des statuts qui régissent le CDEVO, le mandat des élus prend fin après les Jeux Olympiques.

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur, l'envoi d'appel des candidatures au collège électoral a été envoyé le 22/04/05.

Une commission des votes conforme à l'article 5 du règlement intérieur a été constituée :

Président : Jean Paul HEURTEFEU,

Assesseur : Jean Marie DOMANGE

Membres : Alain LOISEAU, Comité Cheval, Christiane BOSCH, Comité Poney, Maylis BALYAN, Comité Tourisme équestre.

A réception des dépôts de candidatures le 17/05/05, la commission s'est réunie pour valider les différentes candidatures et profession de foi. A la même date les professions de foi ont été envoyées au collège électoral.

Listes des candidats

Aux postes de Présidents :

CDE : Christian LIBES,

CDTE 95 : François LEJOUR,
Philippe MARCHETTI,

En qualité de membres :

Comité cheval

Brigitte GRENADOU,
Edith COLOT,
Gilbert POUMIER,
Michel CLEVY,

Collège compétition spécifique

Françoise BRIEUSSEL,
Catherine JOETZJER,
Jean Louis BUSSEREAU,
Olivier LEPAGE,

Tourisme équestre

Brigitte GARTNER,
Philippe LANDRINI,
Bernard SAURAT,
Sandra DAHL,
Béatrice LEDESERT DEMULSANT,
Catherine BOILLEAU,
Hélène SUZANNE.

Comité Poney

Catherine DI PALMA,
Hélène PERRIN,
Lionel GONZALES,
Philippe ROEDERER,

Annexe 8 : Profession de foi des candidats.

Candidats membres Comité Tourisme Equestre :

Catherine BOILEAU :	311 voix	Elue
Brigitte GARTNER :	206 voix	Non élue
Béatrice LEDESERT DEMULSANT :	261 voix	Non élue
Hélène SUZANNE :	331voix	Elue
Sandra DAHL :	317 voix	Elue
Philippe LANDRINI :	117 voix	Non élu
Albert Bernard SAURAT :	6 voix	Non élu

Le Bureau du CDEVO

- Monsieur **Christian LIBES**, Président du **C. D. E. V. O**,
- Madame **Catherine JOETZJER**, *Secrétaire Générale*,
- Madame **Edith COLOT**, *Trésorière Générale*,
- Madame **Françoise BRIEUSSEL**, Présidente d'Honneur,
- Monsieur **Philippe MARCHETTI**, Président du **C. D. T. E 95**,

Le Comité Directeur du CDEVO

- Monsieur **Christian LIBES**, Président du **C. D. E. V. O**,
- Madame **Catherine JOETZJER**, *Secrétaire Générale, collège Compétition et spécifique*,
- Madame **Edith COLOT**, *Trésorière Générale, Comité Cheval*
- Madame **Françoise BRIEUSSEL**, Présidente d'Honneur, *collège Compétition et spécifique*,
- Monsieur **Philippe MARCHETTI**, Président du **C. D. T. E 95**,
- Madame **Catherine BOILEAU**, *comité tourisme équestre*,
- Monsieur **Jean Louis BUSSEREAU**, *collège Compétition et spécifique*,
- Monsieur **Michel CLEVY**, *comité cheval*,
- Madame **Sandra DAHL**, *comité tourisme équestre*,
- Madame **Catherine DI PALMA**, *comité poney*,
- Madame **Brigitte GRENADOU**, *comité cheval*,
- Monsieur **Lionel GONZALES**, *comité poney*,
- Monsieur **Olivier LEPAGE**, *collège Compétition et spécifique*,
- Madame **Hélène PERRIN**, *comité poney*,
- Monsieur **Gilbert POUMIER**, *comité cheval*,
- Monsieur **Philippe ROEDERER**, *comité poney*,
- Madame **Hélène SUZANNE**, *comité tourisme équestre*,

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Plus personne ne demandant la parole, le Président met au vote les différents points à l'ordre du jour.

Première résolution : Les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité le procès verbal (rapport moral, compte rendu d'activité et rapport financier) de l'assemblée générale ordinaire 2003 du 19 janvier 2004 au siège social à Eaubonne. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

Deuxième résolution : L'assemblée Générale approuve le rapport moral et d'orientation du Président. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

Troisième résolution : L'Assemblée Générale approuve le rapport financier du Trésorier (Bilan 2004 et budget prévisionnel 2005) et donne quitus au Comité Directeur. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

Questions diverses :

Les questions diverses ont été proposées par écrit avant le 01/06/2005, cachet de la Poste faisant foi. Aucune question diverse à l'ordre du jour.

Compte de résultats du CDEVO : Patrick PAPON Expert Comptable société COFIF à Franconville la Garenne : J'attire l'attention de Tous sur la fragilité des produits du CDEVO, en qualité d'employeur il est indispensable de pérenniser la stabilité financière de la masse salariale.

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS 95) :

Thierry D'ANGELO, Inspecteur DDJS 95 : Remercie le Comité Directeur pour l'invitation de la DDJS 95 à l'assemblée générale annuelle. Rappel des missions du Ministère des Sports et en particulier avec le Comité Départemental d'Équitation et aux associations agréées J&S :

- Soutien du poste et des missions du CTD,
- Convention pluriannuelle d'objectifs des missions CDEVO,
- FNDS,

Les aides apportées à l'activité équestre sont hausse.

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS 95) :

Odile URBANIACK,

La validation d'acquis de l'expérience (VAE) : Possibilités pour tous d'accéder à la validation d'acquis de l'expérience, c'est une nouvelle modalité pour accéder au diplôme. Les conditions d'admissions à respecter : 2400 heures d'activités et 36 mois d'activités (salarisées, bénévoles, travailleur indépendant...) et justifier de son expérience. Le diplôme BEES 1 s'arrête en 2005, il est repris par le BPJEP avec ses variantes : Equitation, tourisme équestre, équitation western, équitation de travail et de tradition, attelage.

La partie 1 (recevabilité) acceptée possibilité de présenter l'examen avec la partie 2 du dossier. Le jury délivre l'acquisition des unités de valeur du diplôme concerné en partie ou en totalité au vue de l'expérience et du dossier. Les unités acquises, le sont pour 5 ans. Le jury peut demander un entretien de 30 minutes.

H PERRIN : Le niveau des candidats est-il fiable pour les centres équestres...

A CHASPOUL : Il est difficile de faire un parallèle entre ce que vous avez connu (BEES 1 avant réforme 1987) et le diplôme actuel et le BPJES qui sont davantage des qualifications d'animateurs.

C. VINCENT : Combien y a t-il eu de dossiers déposés et combien d'acceptés ?

O URBANIAK : Je n'ai pas ici les statistiques.

C. VINCENT : L'accompagnement du candidat, est-ce une démarche qui se poursuit ou quelque chose à côté ?

O. URBANIAK : Je n'en ai pas parlé parce j'ai souhaité être synthétique. Les personnes intéressées viendront se renseigner plus amplement. L'accompagnement existe depuis le départ, il est prévu dans les textes.

CREIF :

François LUCAS : Je voudrais dire quelques mots sur ce que devient l'équitation, comment elle évolue. La pratique équestre est en phase de devenir le 3^{ème} sport Français, son taux de croissance est de 7%. L'équitation est quelque chose d'effectif et les Elus qui nous gouvernent doivent bien comprendre que l'équitation représente politiquement et en terme d'emploi quelque chose de consistant.

Le "Livre Blanc" en cours d'élaboration pour l'Île de France synthétise les besoins et la force de la filière cheval.

Les aides données au mouvement associatif doivent être identiques pour les centres équestres. Quand vous payez votre taxe d'habitation, vous payez pour le tennis, la piscine, le football que vous ne pratiquez pas...

Le CREIF est à votre écoute, à chaque début de mandat nous vous envoyons un questionnaire pour entendre vos besoins. Pour les années qui viennent ; trois axes prioritaires, chaque commission à un représentant de chaque département qui sert d'intermédiaire entre le département et la région.

C. LIBES marque son désaccord aux propos exprimés par F. LUCAS, au sujet de la représentation des départements au sein des commissions du CREIF. Les représentants du Val d'Oise ne peuvent être des directeurs de clubs. Ils sont occupés par la responsabilité de leur établissement. Le département doit être représenté par ses élus.

F. LUCAS : La région peut aider les clubs et le CDE, pour cela il faut nous transmettre un programme pour les 4 ans qui viennent. Il est préférable d'anticiper pour faire adopter les actions et le budget en assemblée générale au début de la mandature.

Je demande à tous de rester vigilant, il nous faut nous défendre. La baisse du taux de TVA a été un long débat et une victoire pour la filière cheval. Il faut être constant.

C. LIBES demande à Françoise BRIEUSSEL de venir à la tribune. Françoise BRIEUSSEL directrice du Cercle Hippique de l'Isle Adam Parmain depuis de longues années, a pris ses droits à la retraite depuis le 01/03/05. Maman de trois garçons dont deux cavaliers de haut niveau, spécialisée dans le dressage, ses élèves et chevaux ont réussi sur tous les podiums nationaux et internationaux. Le Val d'Oise est fier de d'offrir, de la part du CDEVO, à Françoise BRIEUSSEL un cadeau souvenir (bronze équestre) et la nommer Présidente d'Honneur du CDEVO.

F. LUCAS félicite F. BRIEUSSEL pour sa carrière d'enseignante et compétitive mais aussi pour sa qualité d'élue au sein des commissions fédérales à tous les échelons.

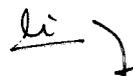
A 23 heures, le Président C. LIBES remercie et salue les Membres Officiels présents et les Membres de l'Assemblée Générale et invite tous les présents au pot amical de fin d'exercice.

La Secrétaire Générale



Catherine JOETZJER

Le Président



Christian LIBES